

Contact presse :
CICOMMUNICATION
Cécile BOYER
Delphine DECOURTY
Tél. : 01 47 23 90 48
boyer@cicommunication.com



FAST accompagne les collectivités et le Ministère de l'intérieur dans l'évolution du Programme ACTES

Paris, le 15 octobre 2008 – Premier Tiers de Confiance officiellement homologué par le Ministère de l'Intérieur en mars 2006, dans le cadre du contrôle de légalité, puis par le Ministère de l'Économie dans le domaine de la comptabilité publique, en juillet 2008, FAST continue d'innover en devenant compatible avec la nouvelle version du programme ACTES.

Depuis le 15 octobre 2008, l'envoi des actes au contrôle de légalité peut désormais faire l'objet d'échanges complémentaires. Au total, 4 nouveaux messages peuvent être émis par les préfetures vers les collectivités suite à l'envoi de leurs actes.

Ainsi, il devient possible pour les collectivités de recevoir :

- un courrier simple relatif à un acte précédemment télétransmis ;
- une demande de pièces complémentaires et d'adresser le complément d'information ;
- une lettre d'observations et d'y répondre,
- une notification d'engagement d'un éventuel déferé.

Charles du BOULLAY, Président du Directoire, déclare : « *Nous nous réjouissons de cette capacité du Ministère de l'Intérieur à accepter des nouveaux flux, elle va permettre aux collectivités dans la droite ligne du Grenelle de l'environnement, d'intensifier leurs démarches de développement durable et de modernisation de l'Administration.* »

Fort de ses 1 400 collectivités clientes et avec plus de 250 000 télétransmissions par an, FAST se positionne aujourd'hui comme leader en matière d'échanges administratifs dématérialisés.

La solution FAST est aujourd'hui plébiscitée par de nombreuses collectivités influentes comme la Ville de Paris, la communauté d'agglomérations de Montpellier, les Conseil généraux des Yvelines, du Pas-de-Calais, de Haute-Garonne etc...

À propos de CDC CEE

Créée en 2006, CDC Confiance Electronique Européenne (CDC CEE) est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts et Consignations. Tiers de confiance, CDC CEE propose une offre de télétransmission sécurisée pour les documents à forte valeur administrative, juridique et financière.

L'offre FAST a été développée en étroite collaboration avec le secteur public et les professionnels de l'informatique dédiée aux collectivités locales (éditeurs de logiciels) pour faciliter la modernisation de l'administration et simplifier les démarches administratives.

Outre la dématérialisation du Contrôle de Légalité, de la Convocation des Elus et de la gestion des Prestations Sociales, CDC CEE propose également une offre de services en matière de Comptabilité Publique et expérimente plusieurs autres services dans les secteurs publics et privés. Les Services FAST sont utilisés par plus de 1 400 établissements publics et collectivités locales.

Le métier de CDC CEE s'inscrit dans l'une des quatre priorités de la Caisse des Dépôts, dans le cadre de son plan stratégique « Elan 2020 » : l'environnement et le développement durable.

Pour plus d'informations, consultez notre site : www.efast.fr